

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2016 – 069 du 29 Juin 2016

L'an deux mil seize, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite le 20 Juin 2016 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes J. LE CERF – C. MEGRET – D. LEVESQUE – G. WATSON – F. LETURCQ – M. GORGUET – N. CARON – F. DEHON -

MM.G. POUILLAUDE – L. GABRELLE – J. MAURER – G. BOURY – Ph. GORGUET – B. BRONNIART – J.-Cl. CODEVELLE – B. CAILLE – Ch. TABARY – J.-N. MENAGE – F. SELLIER – M. REBOUT – H. COPIN – M. FLAHAUT – L. ANTINORI – B. HIEZ – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – J. VASSEUR – D. BEDU – Ch. DAMBRINE – Ch. HEMAR -

M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS
M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS
Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE
M. Ch. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. G. ALEXANDRE
M. J.-N. MENAGE, absente et excusé, a été suppléé par M. J. FOSTIER
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS
M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.-Y. HARMEGNIES
M. D. BEDU, absent et excusé, a été suppléé par M. R. RICHARD

M. L. ANTINORI, absent et excusé, a donné pouvoir à M. M. LALISSE

OBJET : Caisse d'Allocations Familiales Demande de Subvention Informatisation Multi Accueil d'HERMIES

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté les actions mises en œuvre par l'Intercommunalité au titre de l'Enfance et de la Jeunesse qui se traduisent par la signature d'un contrat Enfance Jeunesse permettant de décliner des actions en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Monsieur le Président rappelle ensuite le projet de création d'une nouvelle structure d'accueil de la petite enfance à HERMIES. Cette structure est en train de naître dans l'ancien centre de tri courrier qui a fait l'objet d'une acquisition foncière par l'Intercommunalité.

Monsieur le Président précise que les travaux d'aménagement et d'acquisition de mobilier ont fait l'objet de demandes d'aides auprès de différents partenaires institutionnels dont la Caisse d'Allocations Familiales.

Monsieur le Président présente le devis d'équipement informatique de cette nouvelle structure qui représente un investissement de 1 042,80 € TTC et propose de solliciter l'aide de la Caisse d'allocations Familiales sur cette première informatisation du site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver le projet d'acquisition de matériel informatique nécessaire au fonctionnement de la nouvelle structure d'accueil de la Petite Enfance d'Hermies,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais une subvention sur cette opération,
- de prévoir les crédits nécessaires à cette opération au titre du budget principal de l'intercommunalité (opération n° 24 – Article 2183).

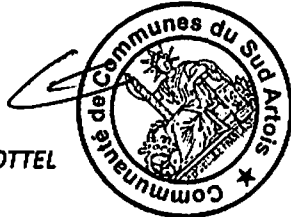
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 29 juin 2016 et transmission en Préfecture le 29 juin 2016.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 29 juin 2016 et transmission
en Préfecture le 29 juin 2016.*

Le Président,

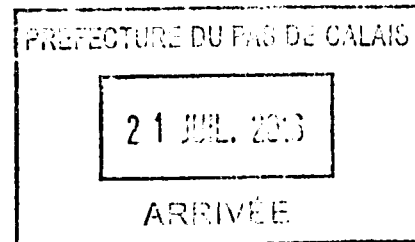
Jean-Jacques COTTEL



Le Président,



Jean-Jacques COTTEL



2016-069 29/06/2016

Enfance Jeunesse - CAF Subvention Informatisation Multi HERMIES